

XIe université d'été du Conseil français des urbanistes
A Lille 30, 31 août, 1^{er} septembre 2006

Jean-Charles Castel, décembre 2005

L'université d'été du Conseil français des urbanistes invite les professionnels, chercheurs et acteurs de la ville à échanger leurs expériences sur les nouveaux rapports ville-nature à partir de quatre entrées qui structureront les ateliers. Toutes les échelles d'analyse et de projet seront abordées dans chaque entrée, depuis les approches régionales jusqu'au niveau du quartier.

1. Nature rêvée, ville vécue

Quelle est la place des représentations de la nature dans les arbitrages des ménages, des entreprises et des décideurs. Ville verte, ville-campagne, ville du sport, de l'air pur, de la santé, de l'environnement : comment se construisent ces imaginaires ? Quel marché génèrent-ils ? Comment influencent-ils la valorisation et la dévalorisation des modèles d'habitat ? Quels rapports entre rêves et vécu ? Quels modes de vie, pour qui ?

2. La nature enjeu de projets

Comment la mise en scène de l'élément naturel transforme de la culture des lieux ? Comment devient-elle une ressource en termes d'image ? Comment transforme-t-elle l'héritage du passé ? Comment est-elle génératrice de projets ou de contre-projets ? Comment se décline-t-elle en principes organisateurs de l'espace ? Comment les éléments de nature intègrent la durée, l'attente, les aléas et les temps différents de la réalisation de chaque projet ?

3. Réaliser et gérer la nature en ville

Comment mixer les espaces naturels et bâtis avec un souci de justice économique et sociale ? Comment porter, réaliser, gérer les projets de nature en ville ? Quel rôle pour les investisseurs publics et privés ? Comment assurer la continuité du projet et la solidarité entre l'amont et l'aval ? Quelles nouvelles pratiques professionnelles auprès des porteurs de foncier, des aménageurs, des paysagistes, des services techniques des villes ?

4. Gouverner la ville-nature

Quelle place pour la nature dans les politiques publiques, les processus de planification et de concertation ? Comment l'enchevêtrement ville-nature modifie les limites territoriales ? Comment la nature devient un enjeu de chartes et de plans ? Comment est-elle un support de relations intercommunales et interinstitutionnelles ? Comment faire pour que la protection de la nature ne fasse pas le jeu de politiques malthusiennes, de l'inflation des prix immobiliers et de l'exclusion sociale ?

Exposé des motifs

Titre

La ville, changement de nature ?

Sous-titre

Comment la préoccupation de nature influence le développement urbain ?

Ville et nature, quel nouveau pacte ?

La question du rapport ville/nature est posée dès l'antiquité. La nature est réservée aux personnages fantastiques. Elle incarne la puissance des éléments naturels et la démesure. Par opposition, la cité apparaît comme le lieu de la « nature » humaine. Elle est l'espace de la civilisation, de la tempérance, de la mesure : le *métron*, qui a donné le mot métropole. La ville émanation de la culture serait-elle notre seconde nature ? Au fil des siècles, la ville façonnée par les constructeurs ne cesse de faire référence à la nature. L'art roman renvoie à une conception cosmique de la nature, abstraite, géométrique, en harmonie avec la voûte céleste. Plus tard, l'art gothique évoque une conception naturaliste du vivant, organique, vivace comme les plantes qui poussent vers le ciel. Le rapport de l'homme moderne à la nature est un rapport de domestication, hérité d'une nature perçue comme source de dangers et d'insécurité. Dans l'enceinte de la ville, la nature est façonnée sous la forme de quais, de parcs et jardins, d'arbres d'alignement. Dans les principes de la charte d'Athènes, la nature est maîtrisée par l'architecture qui tient compte de l'air et du soleil.

A chaque époque la ville renouvelle son rapport à la nature. La technicisation de l'urbanisme moderne est accusée de rompre avec le milieu naturel. A son tour, la cité carbonifère incarne la démesure, l'aliénation. Elle laisse place à la nostalgie, à la figure mythique de la campagne, à la quête de l'authenticité perdue. La nostalgie de nature est qualifiée de dénégation par les psychanalystes. Les microbes qui tuent sont davantage naturels que les yaourts nature fabriqués en usine ! Rien n'y fait. La mise en avant des processus de développement et de reproduction conduit à naturaliser les phénomènes. On en vient à parler de loi naturelle, d'histoire naturelle, de droit naturel, de frontières naturelles pour désigner des constructions intellectuelles créées par les sociétés. Fabriquer du naturel revient à fabriquer du sacré, de la valeur et des éléments de stabilité.

L'image de la ville moderne que façonnent les journaux est celle de la dureté et du stress, tandis que la campagne serait synonyme de douceur de vivre et de paix. Les métropoles sont les lieux de concentration de l'économie, mais le bien-être serait-il ailleurs ? En quelques décennies, l'expansion urbaine a connu une évolution sans précédent. L'aspiration à davantage de nature n'est pas étrangère à ce phénomène. Les villes se desserrent. Les agglomérations grandissent, leur densité baisse. Les villes qui ont perdu des habitants dans les recensements précédents ont réagi en misant sur le renforcement de leur attractivité. Elles redoublent d'investissements et de projets pour améliorer leur cadre de vie. Coulées vertes, parcs, parcours sportifs, pistes cyclables, reconquête des berges. Rien n'arrête l'ambition des villes pour s'affirmer comme des lieux de bien être et d'épanouissement. Leur succès va de pair avec une nouvelle gentrification.

La séparation ville/nature serait elle finie ? La revendication de nature est partout, au centre, en périphérie, dans les espaces publics, sur les balcons, jusque dans nos assiettes. Elle investit les immeubles à haute qualité environnementale. Voici venu le temps de la ville-bio !

Nature rêvée, ville vécue

L'idéal de nature dans la société contemporaine revêt un imaginaire de bien être, de santé du corps, voire de sécurité. En témoigne la valeur ajoutée des produits issus de l'agriculture biologique, l'engouement pour les médecines dites naturelles. A la cuisine se noue l'alliance de la nourriture bio et du four micro-ondes. L'habitat prôné par les urbanistes veut faire la part belle à la maison de ville avec son bout de jardin. Il s'enrichit de serres, de terrasses et de pièces consacrées aux soins du corps, à la détente, au contact avec le soleil (vérandas) et l'eau (spas, piscines). L'habitat de standing incorpore les éléments de bien être jusqu'alors réservés aux équipements collectifs. Après la cuisine intégrée, vient l'heure de la nature intégrée. Le logement sans nature devient synonyme d'habitat dégradé.

Les plus riches se paient des maisons confortables en ville ou sont bi-résidentiels entre ville et campagne. Les classes moyennes avec enfants s'étalent dans les lotissements des communes rurales périphériques. Elles reconstituent des espaces de vie, dans lesquels l'idéal de nature a joué un rôle catalyseur même si, à l'arrivée, la nature se limite parfois à une haie de thuyas autour d'une pelouse.

Les jardineries sont les nouveaux parcs urbains de périphérie. A chacun sa plante et son sac de terreau, nouvelle thérapie contre le stress. Au lieu d'être dangereuse, la nature deviendrait au contraire socialisante, comme la musique adoucit les mœurs. Au malaise des banlieues, des projets répondent en réalisant des espaces verts. Quant au lotissement périurbain, ici l'accès à la nature est aussi un droit à l'espace, un droit de mettre de la distance entre soi et les autres. Là où les classes aisées ont les moyens de se payer des concierges, des syndic, des caméras de surveillance, des grilles, des sas, des digicodes, l'habitant périurbain achète sa sécurité avec de l'espace. L'idée de nature véhicule l'imaginaire de la sociabilité de proximité, sur le modèle des villages ruraux, que l'entre soi du périurbain essaie de retrouver. A chacun sa nature. Aux bobos l'appartement HQE en ville, aux classes moyennes la parcelle engazonnée. Loin de tout cela, les grands ensembles se vivent comme des exclus à la fois du centre ville et de l'accès au pavillon périurbain.

Quelle est la place des représentations de la nature dans les arbitrages des ménages, des entreprises et des décideurs. Ville verte, ville-campagne, ville du sport, de l'air pur, de la santé, de l'environnement : comment se construisent ces imaginaires ? Quel marché génèrent-ils ? Comment influencent-ils la valorisation et la dévalorisation des modèles d'habitat ? Quels rapports entre rêves et vécu ? Quels modes de vie, pour qui ?

La nature enjeu de projets

L'écologie a fait émerger le souci de protection et de prudence vis-à-vis des espaces naturels. Ce qui a survécu aux destructions modernes tend à revêtir un caractère patrimonial. La sensibilisation à l'environnement a revalorisé l'image des éléments naturels en ville y compris le patrimoine bâti assimilé à un milieu « naturel » historique. Si bien que la ville ancienne se retrouve renforcée comme si elle était un vestige naturel, un témoignage de notre « nature » urbaine. Même les vestiges industriels peuvent être élevés au rang de patrimoine, et valoriser la « nature » industrielle de certaines villes. Ils ne sont plus en déclin, mais en attente. Ils recèlent une force de réenchantement et de renouveau qui ne demande qu'à ressurgir. Ici un vieux terroir, là une friche industrielle, un canal abandonné. A l'occasion d'un changement de regard, d'un événement, ou de la volonté de quelques initiateurs, des espaces délaissés deviennent des respirations ; des lieux sans nom focalisent de nouveaux rêves ; des fonctions

désuètes se transforment en de nouvelles promesses. Désormais, le progrès scientifique permet de reconstituer de plus en plus finement les écosystèmes, jusqu'à recréer « artificiellement » des milieux naturels ! Nul besoin de faire des kilomètres pour voir la nature. Les écologues peuvent en développer à deux pas des zones bâties.

Dans le stress que procure la fuite en avant de la technique, la vitesse des transformations économiques, les écosystèmes sont le symbole d'un équilibre entretenu entre les espèces, stabilisé depuis des milliers d'années. Ils sont le symbole de la durée, de l'équilibre mythique tant recherché par les documents d'urbanisme. La présence des éléments de nature en ville, comme le patrimoine historique, participent à la valorisation de ce qui est durable dans un monde fragilisé par la rapidité des mutations. Les grands ensembles, les zones économiques et commerciales témoignent du caractère éphémère des bâtiments. Les urbanistes cherchent à structurer la ville à partir d'éléments durables comme les espaces publics et le cadre naturel. Le végétal, d'origine si vivant, est érigé en armature verte, en trame, en ossature, comme s'il était devenu plus stable que les constructions. Il est sensé résister aux changements et à la temporalité et aux aléas des projets. Les concepteurs rêvent d'arbres de haute tige, qui naissent déjà adultes et qui ne changent pas. La nature élevée au rang de structure devient historicisée dans les grands rêves d'urbanisme.

Comment la mise en scène de l'élément naturel transforme de la culture des lieux ? Comment devient-elle une ressource en termes d'image ? Comment transforme-t-elle l'héritage du passé ? Comment est-elle génératrice de projets ou de contre-projets ? Comment se décline-t-elle en principes organisateurs de l'espace ? Comment les éléments de nature intègrent la durée, l'attente, les aléas et les temps différents de la réalisation de chaque projet ?

Réaliser et gérer la nature en ville

Désormais, les urbains veulent faire pénétrer la nature en ville, ils protègent les espaces interstitiels, les espaces agricoles périurbains, les coulées vertes. La tentation est grande de classer inconstructibles les espaces naturels restants pour éviter de payer le foncier au prix du terrain à bâtir. Mais celui qui produit la valeur n'est pas forcément celui qui en profite. Ainsi, le propriétaire situé en zone constructible, en limite d'un espace naturel protégé, bénéficie d'une vue qui constitue une rente, intégrée dans la valeur de sa propriété bien qu'elle provienne de l'espace voisin. A l'heure des POS de détail, les zones ne sont plus que des miettes où le droit devient sur mesure, à la parcelle. L'émiettement du zonage renforce la rente de situation des riverains et transforme le droit de l'urbanisme en droits acquis. La répartition équitable des bénéfices de la rente foncière et la préservation des parcelles non bâties sont difficilement conciliables à mesure que les espaces s'interpénètrent.

Les projets de préservation de la nature en ville inventent de nouvelles négociations avec les agriculteurs et les propriétaires d'espaces naturels. Les projets de reconversion de sites naturels et de friches urbaines expérimentent de nouvelles façons de produire de la valeur, de la financer, de récupérer les plus-values dans l'opération. Ils anticipent l'effet de valorisation sur l'exclusion sociale des populations et prévoient le maintien sur place des habitants.

Concevoir un projet à partir de l'élément naturel inverse l'ordre habituel des interventions. La nature n'est plus l'espace d'accompagnement des projets, mais l'architecture préalable aux projets. Le montage des partenariats public-privé s'en trouve bouleversé. Les métiers s'articulent, s'organisent autrement. Certains, comme les paysagistes, occupent une nouvelle place. Au delà de l'opération, il faut gérer, entretenir, assurer la continuité avec le reste de la ville, prévoir le retour dans le droit commun.

Comment mixer les espaces naturels et bâtis avec un souci de justice économique et sociale ? Comment porter, réaliser, gérer les projets de nature en ville ? Quel rôle pour les investisseurs publics et privés ? Comment assurer la continuité du projet et la solidarité entre l'amont et l'aval ? Quelles nouvelles pratiques professionnelles auprès des porteurs de foncier, des aménageurs, des paysagistes, des services techniques des villes ?

Gouverner la ville-nature

Presque tous les grands pays ont une organisation territoriale différenciée. La France s'est organisée à la Révolution sur le moule uniforme des communes et des départements. Le rapport ville nature a été effacé par le souci d'uniformité institutionnelle. L'équipement général du territoire et la périurbanisation ont en quelque sorte quasiment réussi ce pari. Mais alors, c'est toute la campagne qui tend à devenir urbaine par l'homogénéisation des modes de vie.

Dans la période récente, la formation des différents niveaux d'intercommunalités et autres périmètres de projet dans les espaces métropolitains ou ruraux annonce le signe d'une nouvelle différenciation territoriale, notamment économique, dans laquelle l'imaginaire de la nature joue un rôle. Soucieuses de leur paysage, les communes rurales périurbaines s'échangent de ceintures vertes, pour préserver les coupures entre les villages. La nature est instrumentalisée pour mobiliser à la fois l'imaginaire de projet et l'imaginaire de repli. Elle sert à s'ouvrir autant qu'à se protéger. Alors que territoires brassent davantage de flux de transports et de migrants, la nature est appelée à la rescousse comme garde frontière des identités territoriales. Les communes rétablissent le mythe du clocher, du village, dans un contexte où les interdépendances territoriales se renforcent.

Les campagnes accueillent les randonneurs des villes, fournissent les réserves d'eau potables, traitent les déchets et les boues d'épuration. A leur tour elles profitent des équipements d'agglomération, de culture, de santé, de commerce. De nouveaux bassins de vie entre la ville et son hinterland se dessinent. Les espaces agricoles sont partie intégrante des schémas d'urbanisme. L'agglomération et son arrière pays se dotent de nouveaux cadres et de nouveaux récits. Ces régulations s'illustrent à travers de multiples périmètres d'intercommunalités, pays, syndicats et divers documents contractuels ou d'urbanisme. A travers l'accès à la nature ou la préservation des ressources naturelles s'organisent de nouvelles représentations territoriales.

Quelle place pour la nature dans les politiques publiques, les processus de planification et de concertation ? Comment l'enchevêtrement ville-nature modifie les limites territoriales ? Comment la nature devient un enjeu de chartes et de plans ? Comment est-elle un support de relations intercommunales et interinstitutionnelles ? Comment faire pour que la protection de la nature ne fasse pas le jeu de politiques malthusiennes, de l'inflation des prix immobiliers et de l'exclusion sociale ?

Ville et nature : nouvelles frontières, nouvelles solidarités ?

Derrière l'évolution du rapport ville-nature, se jouent des revalorisations territoriales, des opportunités de développement, des enjeux d'équité sociale, des défis environnementaux, des identités culturelles locales ou régionales. Tout ce qui a une valeur peut faire l'objet de captation, de privatisation, de ghettoïsation. La nature n'est pas en reste. Les nouvelles formes de valorisation de la nature redistribuent les cartes de la valeur foncière, de la ségrégation spatiale, de la qualité de vie.

Le bouleversement de l'urbanisme initié au 19^e siècle était porté par des idéaux de bien être et de santé publique. Aujourd'hui, l'évolution des représentations de la nature, des obligations vis à vis de l'environnement, des risques vis à vis de la santé, créent le nouveau creuset où s'expérimente l'espace vécu de demain.

L'interpénétration de la ville et de la campagne, les interdépendances entre les espaces d'habitat, d'économie et de récréation redessinent les périmètre du partage et de la solidarité. Après le droit au logement, le droit aux transports, le droit à la nature et à la vie saine constitue un nouvel impératif de l'urbanisme. Les formes spatiales, les modalités d'accession sociale et de régulation démocratique de ce nouvel urbanisme restent à élaborer et à partager.